

Mot de la présidente



Il nous fait plaisir de vous offrir le premier journal SPSCE de l'année 2019. Nous vous invitons à vous tenir au courant des nouvelles syndicales auprès de vos militantes dans vos installations et via les babillards syndicaux, la page web FIQ santé-SPSCE, la page Facebook ou par le journal local afin d'être à la fine pointe des informations syndicales. Votre participation aux diverses activités syndicales et assemblées est d'une grande importance, car les décisions

SPSCE se prennent lors de ces rencontres. Suite à la signature de notre convention collective locale, des travaux d'harmonisation sont en cours afin d'être prêtes aux changements à apporter à la date de l'application de celle-ci le 31 mars prochain.

L'année 2019 s'annonce remplie de défis pour les professionnelles en soins FIQ avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement au pouvoir avec lequel nous devons négocier notre prochaine convention collective nationale qui prend fin au printemps 2020. Des assemblées de consultations auront lieu, soyez au rendez-vous. De meilleures conditions de travail sont essentielles pour l'attraction et la rétention des professionnelles en soins. La stabilisation des équipes et les ratios/pts seront au rendez-vous pour cette prochaine négociation. Nous transformerons le terme **TSO** (temps supplémentaire obligatoire) par **Trouver des Solutions Obligatoire**.

Dès le 14 avril 2019, la Capitale deviendra notre nouvel assureur pour notre assurance-groupe. D'ici la date butoir, les membres qui bénéficient de l'assurance invalidité continue avec Desjardins sécurité financière. Les membres qui seront visés par le nouveau régime d'assurance de la Capitale le seront pour les invalidités inscrites après le 14 avril 2019 seulement. Personne ne tombe dans le vide! Nous vous invitons à surveiller les babillards, car une assemblée au sujet des modalités d'application de l'assurance groupe aura lieu en mars prochain ainsi que sur les nouvelles modalités d'application des matières et des gains obtenus à notre convention collective locale.

Je tiens à vous dire que comme présidente du SPSCE, c'est un privilège pour moi de vous représenter quotidiennement auprès de l'Employeur et également à toutes les tribunes qu'il m'est possible de le faire.

Au plaisir de vous reparler !

Sophie Séguin,

Présidente FIQ-SPSCE

Bureau syndical FIQ-SPSCE

819 346-1110, poste 14255

Bureau administratif

560 rue Bowen Sud, porte 3, Sherbrooke (Québec) J1G 2E3

Téléphone: 819 562-2448 télécopieur : 819 562-2559

syndicat.fiq@spsce.ca

NÉGOCIATION LOCALE EN BREF

- Négociation de novembre 2017 à septembre 2018 (54 jours)
- Entente de principe le 23 septembre 2018
- Acceptation à 81.2 % par vote référendaire électronique les 29 et 30 octobre 2018
- Octobre à décembre 2018: négociation des textes finaux de convention collective ainsi que les annexes et les lettres d'entente. Introduction d'une lettre d'entente de transition et de mise en application des nouvelles dispositions locales.
- 21 décembre 2018: signature officielle de la nouvelle convention collective locale FIQ-SPSCE.

IMPORTANT

ENTRÉE EN VIGUEUR

31 MARS 2019

FUSION D'ANCIENNETÉ

5 AVRIL 2019



Véronique Foisy
Première vice-présidente
Responsable Négociation

Les quatorze (14) conventions collectives locales ainsi que les différentes ententes locales continuent de s'appliquer en attendant l'entrée en vigueur de notre nouvelle convention collective qui couvrira l'ensemble des membres FIQ sur tout le territoire du CIUSSS de l'Estrie CHUS.

Affichage de postes

Prenez note que l'affichage de postes de janvier était le dernier selon les anciennes dispositions. L'affichage du printemps se fera par répertoire de postes selon la matière 7 de notre nouvelle convention collective locale.

Congés annuels

Les choix de vacances pour l'été 2019 se feront selon vos anciennes conventions locales dans chacune des RLS étant donné que les choix doivent se faire du 1^{er} au 15 mars 2019 et que la nouvelle convention collective ne sera pas encore en vigueur. Par contre, si vous obtenez un poste au printemps et que vous êtes transférée avant l'été, vos vacances vous suivront selon nos nouvelles dispositions qui entreront en vigueur le 31 mars 2019.

Il y aura beaucoup de changements à plusieurs niveaux à partir du 31 mars prochain et votre syndicat vous invite à lire votre nouvelle convention collective locale qui vous sera distribuée au courant des prochaines semaines.

PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

27 et 28 MARS 2019

INFORMATIONS NOUVELLE CONVENTION

Secteur organisation du travail

Bilan 2018 et cheminement d'une plainte:



En premier lieu, je tiens à vous expliquer le processus que suit une plainte faite auprès de votre agente syndicale. Dans un premier temps, cette dernière m'informe de la situation problématique et une collecte de donnée est alors complétée. Le lien est ensuite rapidement fait avec l'agente de proximité concernée du côté des ressources humaines et une demande de rencontre est effectuée afin de valider la connaissance de la problématique par l'employeur et ainsi valider les mesures prises. Selon la situation, un plan d'action est établi de manière paritaire et une implication des équipes de soins ainsi que de la gestionnaire est primordiale pour un résultat satisfaisant pour toutes. Par la suite, si le déroulement du plan d'action est insatisfaisant, nous déposons une plainte selon l'article 13 de la convention collective nationale et d'autres mesures sont alors prises. Généralement, la première étape favorise le règlement de la situation plus rapidement.

Pour l'année 2018, plusieurs plaintes se sont réglées. Nous avons neuf (9) comités de soins en cours et cinq (5) se sont réglés positivement. Dans les 23 dossiers d'organisation du travail que nous avons eus, quatorze (14) sont réglés. Une révision des journées de travail, un meilleur équilibre, un partage équitable des tâches et l'ajout de matériel ont su répondre de manière satisfaisante aux attentes des membres. L'ajout de ressources de différent titre d'emploi a aussi été obtenu dans certains RLS.

Pour toute problématique ou questionnement concernant votre organisation du travail je vous encourage à discuter avec votre agente syndicale locale et il nous fera plaisir de vous accompagner et de travailler avec vous afin que vous puissiez avoir une charge et des conditions de travail acceptable pour donner des soins sécuritaires et de qualité.

Nathalie Nolet
VP Infirmière
Responsable organisation du travail

Sécurité sociale



Nous sommes à l'aube de changements majeurs dans notre régime d'assurances collectives offert à toutes les professionnelles en soins de la FIQ. À la suite d'un appel d'offre pour le renouvellement du contrat d'assurance auprès de plusieurs compagnies d'assurances c'est La Capitale assurance et services financiers qui assumera le rôle d'assureur.

Ce changement est en lien avec le désir de changements des membres de la FIQ exprimés lors d'un sondage réalisé antérieurement.

Le choix de cet assureur permettra de bénéficier de la **meilleure couverture d'assurance collective au meilleur coût possible**. Il offrira un modèle modulaire (options) pour répondre aux besoins individuels des membres. En gros, il y aura trois options, soit le niveau bronze, argent et or. Pour vous donner une idée, le niveau argent correspond aux protections que nous avons actuellement au niveau médicaments, assurance vie, dentaire et etc. Des informations supplémentaires vous seront offertes dans les prochaines semaines. Surveillez vos babillards syndicaux, notre page Facebook du SPSCE. Vous pouvez aussi consulter la page web de la FIQ.

David Lambert
Secrétaire-Trésorier

La Capitale 
Assurance et services financiers



Secteur condition féminine



Les 14-15 novembre dernier, s'est tenu à Sherbrooke le **Réseau des femmes**. Le thème abordé : « *En colère? FIQienne deboutte!* ». Des ateliers et conférences ont abordé la colère des femmes comme source de mobilisation. Conférencière invitée : Pénélope McQuade a stimulé les réflexions pour trouver des moyens pour faire face aux diverses situations et enjeux féministes.

Les 4-5-6 décembre, au Conseil Fédéral, la FIQ a adopté un plan d'action pour favoriser l'atteinte de la cible de référence 75 % de présence féminine aux divers lieux de pouvoir (implications syndicales). Nous avons souligné la commémoration du 6 décembre (la tuerie à l'école polytechnique qui a fait quatorze femmes victimes en 1989).

Pour plus de détails, consulter le site internet de la FIQ et du SPSCE et notre page Facebook.

Élections 2018-12 : nomination de Monika Schipper Cadeau au poste vacant du comité de condition féminine SPSCE. Félicitation!

Edith Lanoue
VP inhalothérapeute
Responsable politique Comité condition féminine







REER – CELI

INVESTIR DANS UN REER POUR EN PROFITER MAINTENANT ET PLUS TARD

L'ÉCONOMIE D'IMPÔT

Le principal avantage du régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est le report d'impôt qu'il permet. Une cotisation à votre REER vous fait bénéficier d'une déduction dans le calcul de vos revenus, ce qui a pour effet une réduction d'impôt selon votre taux d'imposition actuel.

Le REER collectif de la santé permet de faciliter le tout en prenant la retenue directement sur votre paie. Vous pouvez aussi demander la déduction d'impôt immédiatement. C'est-à-dire que l'impôt qui aurait été payé s'ajoute à votre montant investi pour ainsi multiplier votre placement.

Ainsi, en cotisant à un REER aujourd'hui, vous récupérez généralement plus d'impôt que ce que vous aurez à payer à la retraite.

Généralement, les cotisations au REER sont faites durant la période de votre vie où votre taux d'imposition est le plus élevé. Oui, à la retraite vous aurez aussi à payer de l'impôt sur vos retraits d'un REER ou d'un FERR. Mais il est fort probable que vos revenus de retraite seront moindres que vos revenus d'emploi. Et votre taux d'imposition devrait être moins élevé.

819 566-1181
desjardins.com/REERCELI

Caisse Desjardins du Secteur public de l'Estrie
560, rue Bowen Sud Sherbrooke (Québec) J1G 2E3



Desjardins
Caisse du Secteur public de l'Estrie

	Aujourd'hui Cotisation au REER	À la retraite Retrait du REER
Montant	5 000 \$	5 000 \$
Taux marginal d'imposition	40 %	30 %
Économie d'impôt aujourd'hui	(2 000 \$)	
ou impôt à payer à la retraite		(1 500 \$)

Secteur jeunes



C'est le 22 et 23 novembre 2018, que se déroula la 16^e édition du réseau des jeunes FIQ. Les membres du comité des jeunes FIQ-SPSCE ont participé à ce dernier qui était sous le thème; Démocratie à la dérive : les milléniaux CONTRE-ATTAQUENT!

Plusieurs sujets ont été abordés: la manière dont les jeunes peuvent faire entendre leur voix, l'ampleur du mouvement amorcé par les milléniaux partout dans le monde, les impacts des paradis fiscaux et des inégalités socioéconomiques sur la démocratie, la réforme du mode de scrutin, le vote des jeunes lors des dernières élections au Québec, et plus encore. Les jeunes qui étaient présents ont eu la chance de rencontrer quatre candidat-e-s aux dernières élections, dont trois siègent dorénavant comme député-e-s à l'Assemblée nationale. Marwah Rizqy, députée de Saint-Laurent, Catherine Fournier, députée de Marie-Victorin, Samuel Poulin, député de Beauce-Sud ainsi que Vanessa Roy, candidate dans Verdun, ont exprimé unanimement leur souhait de voir les jeunes s'impliquer davantage en politique québécoise.

Deux belles et grandes journées qui ont su faire mousser la curiosité et la mobilisation des jeunes de 35 ans et moins. N'oubliez pas le syndicat, c'est aussi pour les jeunes!

Shany St-Amant
VP secteur infirmière auxiliaire
Responsable politique Comité jeunes
Membre comité des jeunes FIQ



L'ÉPARGNE
POSITIVE

C'EST 30 % D'ÉCONOMIES D'IMPÔT
À CHAQUE PAIE.

Secteur Santé et sécurité au travail (SST)



Je suis heureuse de vous annoncer que nous avons un nouveau comité paritaire (avec l'employeur) en santé et sécurité du travail pour la catégorie 1 qui regroupe les infirmières, les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes, les perfusionnistes cliniques. Nous avons une première rencontre officielle le 17 janvier. Nous vous tiendrons au courant de l'avancer de nos travaux. S'il y a une situation dangereuse dans votre milieu de travail, il est important d'en faire part à votre gestionnaire pour qu'il puisse prendre les mesures nécessaires pour le corriger.

Comme vous le savez, le syndicat du SPSCE a un comité SST. Les personnes qui ont été élues sont Stéphanie Veilleux, Jocelyn Dupuis, Lucie Landry et Michael Rodrigue qui a laissé en cours de mandat. Suite aux dernières élections Annie Auclair a été élu en décembre dernier. Les membres du comité ont assisté au réseau santé et sécurité organisée par la FIQ le 10 et 11 octobre dernier. Ces rencontres permettent le réseautage et voir la progression des travaux à travers le Québec. Dans les sujets traités, nous avons pu connaître les avancées des travaux du comité paritaire intersyndical qui a lieu au national. Nous avons eu la démonstration via des études qui ont adopté les ratios sécuritaires professionnels en soins/patients sont positif pour la santé et sécurité du travail en plus d'offrir une meilleure qualité des soins.

Le comité SST a fait une tournée à travers le CIUSSS avec les responsables locales dans certains endroits. Le but était de parler de la santé psychologique, de connaître les facteurs de protections et d'être en mesure de faire une grille évaluation qui était disponible en ligne sur le site de la FIQ. Les baumes à lèvres et les barres tendres ont fait des heureuses, c'est ce que nous souhaitions! Merci pour votre accueil, nous en sommes très reconnaissantes.

Nathalie Nolet
VP infirmière
Responsable politique Comité SST

Service unique, protections adaptées
L'assurance pensée pour les membres de la FIQ

À La Personnelle, nous vous proposons des assurances de groupe auto, habitation et entreprise pensées pour vous.

- ✓ Des tarifs de groupe exclusifs
- ✓ L'application La Personnelle : avec vous, en tout temps

Demandez une soumission et voyez ce que La Personnelle peut faire pour vous
1 888 476-8737
lapersonnelle.com/fiq

fiq FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

laPersonnelle
Assurance de groupe auto, habitation et entreprise
Tarifs de groupe. Service unique.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

Communications et Mobilisation



Une période d'élection s'est tenue du 20 novembre 2018 au 14 décembre 2018 dernier pour plusieurs postes vacants, ou qui le deviendront sous peu, au sein du FIQ-SPSCE. Des élections ont eu lieu lors du Conseil intermédiaire du 18 décembre dernier selon la procédure d'élection officielle. Voici donc les résultats:

Vice-présidente inhalothérapeute

Madame **Andreane Guillemette** est élue (CHUS)

Agente syndicale B CHUS

Madame **Alexandra Hémond** est élue

Agente syndicale RLS Des Sources/Haut-Saint-François

Madame **Karine Tessier** est élue par acclamation

Agente syndicale RLS Haute-Yamaska

Madame **Vanessa Bédard** est élue par acclamation

Comité permanent - Condition Féminine

Madame **Monika Schipper Cadeau** est élue par acclamation (RLS Memphrémagog)

Comité permanent – Santé et sécurité au travail

Madame **Annie Auclair** est élue (CHUS)



Félicitations aux nouvelles militantes FIQ-SPSCE et sachez que nous sommes actuellement dans une deuxième vague d'élection et que toute l'information pertinente se retrouve sur notre page Facebook au <https://www.facebook.com/spsce/>. Vous avez jusqu'au 1^{er} février 2019 16h pour poser votre candidature. Pour plus d'information, communiquer avec votre bureau syndical local. N'hésitez pas, le syndicat c'est vous!!



Je profite de l'occasion pour vous rappeler que la FIQ a développé un outils qui est à votre disposition via le site WEB : https://soinssecuritaires.fiqsante.qc.ca/fiq/soins_securitaires/fr et qui vous permet de dénoncer les situations inacceptables que vous vivez actuellement en tant que professionnelles en soins. En complétant ce formulaire en ligne, vous vous assurez d'avoir un retour rapide de votre agente syndicale locale et d'un suivi sera fait pour tenter de résoudre la problématique. Nous devons être avisées pour pouvoir agir. C'est votre devoir de membre. Ça ne prend que quelques minutes à compléter et vous avez l'accès en ligne rapide. Dénoncer en grand nombre pour nous aider à faire bouger les choses et à améliorer nos conditions de travail et la qualité des soins offerts aux patients.

Sophie Thériault
VP communications et mobilisation
Responsable politique Comité élections